



## Rapport de jury de l'épreuve écrite et orale terminale de spécialité arts plastiques

Auteurs : les professeurs d'enseignement de spécialité arts plastiques et l'IA-IPR d'arts plastiques des académies de Nice et de Corse



Baccalauréat session 2023

## Préambule

Ce bilan est établi à partir des remontées des professeurs d'enseignement de spécialité d'arts plastiques des académies de Nice et de Corse. En tant que membres de jurys de l'épreuve écrite et orale terminale de spécialité arts plastiques, ces professeurs dressent divers constats quantitatifs et qualitatifs afin d'aider les futurs candidats au baccalauréat à maîtriser les visées et modalités spécifiques de cette épreuve écrite et orale, dont chacune des parties compte pour la moitié de la note globale.

Une section spécifique est désormais pertinente pour les élèves inscrits au CNED, préparation pour laquelle des problèmes récurrents sont signalés depuis maintenant deux sessions.

### 1. Les moyennes générales nationales et académiques

	Moyennes nationales /20		Moyennes académie de Nice /20		Moyennes académie de Corse /20	
	Session 2023	Session 2022	Session 2023	Session 2022	Session 2023	Session 2022
Partie écrite	12,74	12,78	13,3	13,6	13,1	12,1
Partie orale	14,44	14,38	14,4	14,1	14,9	15
Total	13,59	13,58	13,85	13,85	14	13,55

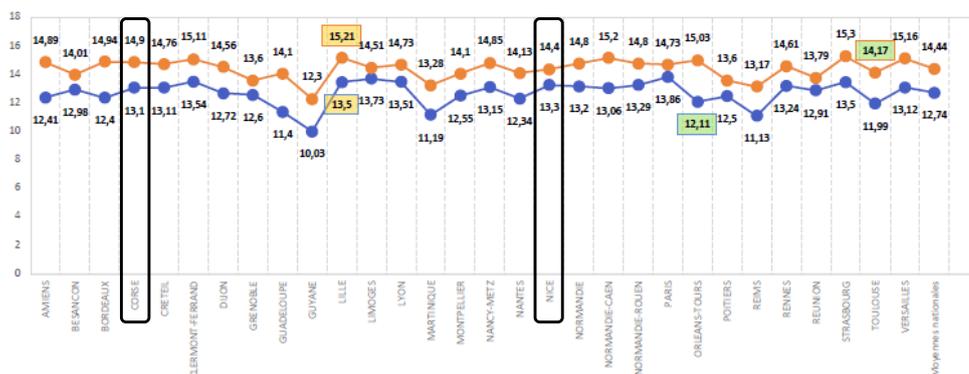
Dans l'académie de Nice et à l'échelle nationale, les résultats généraux de la session 2023 sont stables au regard de la session 2022.

Dans l'académie de Corse, les résultats généraux de la session 2023 ont augmenté de 0,45 points au regard de la session 2022. Dans l'académie de Corse, si les résultats généraux de la partie orale sont équivalents à ceux de l'année dernière, ce sont les résultats de la partie écrite de l'épreuve qui ont augmenté d'un point.

Les moyennes générales des académies de Nice et de Corse se situent légèrement au-dessus des moyennes générales nationales, respectivement + 0,26 et + 0,41 points.

Nous constatons que l'enseignement de spécialité d'arts plastiques témoigne de performances intéressantes pour les élèves.

**Grphe des moyennes académiques et globales parties écrite et orale de la session 2023**



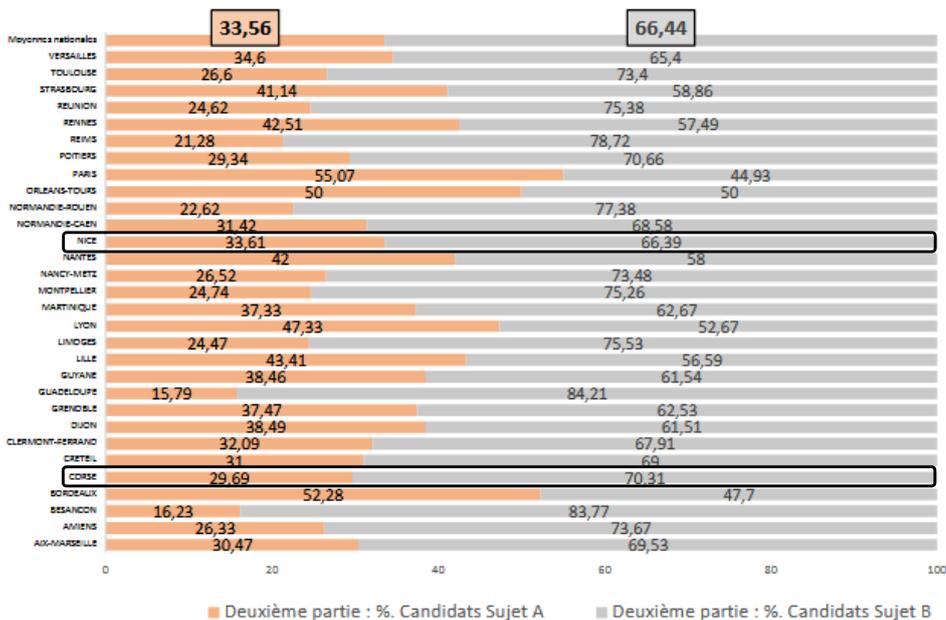
## 2. La répartition des candidats sur les sujets A ou B de la deuxième partie de l'écrit

	Pourcentages de candidats au niveau national		Pourcentages de candidats dans l'académie de Nice		Pourcentages de candidats dans l'académie de Corse	
	Sujet A	Sujet B	Sujet A	Sujet B	Sujet A	Sujet B
Session 2023	33,56 %	66,44 %	33,61 %	66,39 %	29,69 %	70,31 %
Session 2022	34,1 %	65,9 %	30 %	70 %	23 %	77 %
Différentiel	-0,54 %	+0,54 %	+3,61 %	-3,61 %	+6,69 %	-6,69 %

La répartition des candidats sur le sujet A de la deuxième partie de l'écrit a baissé de -0,54 % à l'échelle nationale. En revanche, dans les académies de Nice et de Corse nous constatons une augmentation du pourcentage des candidats ayant choisi le sujet A – Commentaire critique d'un document sur l'art, respectivement + 3,61 % et + 6,69 %. Néanmoins, la répartition des candidats sur les sujets A ou B se rapproche dans les académies de Nice et de Corse de la répartition nationale équivalente à 1/3 des candidats pour le sujet A et 2/3 des candidats pour le sujet B.

## 3. Comparatif de la répartition des candidats sur les sujets A ou B de la deuxième partie de l'écrit entre les différentes académies

Graphe relatif à la répartition des candidats entre sujets A et B de la partie 2 en 2023 en %



Dans les académies de Paris, Bordeaux, Orléans-Tours, la répartition des candidats sur les sujets A ou B est égale ou légèrement supérieure à 50 % pour le sujet A – Commentaire critique d'un document sur l'art.

En revanche, la répartition des candidats n'est pas égale sur les sujets A ou B dans les académies de Nice et de Corse, où les 2/3 des élèves choisissent le sujet B au détriment du sujet A. Il est nécessaire

de nous interroger sur cette répartition inégale de nos candidats dans nos académies. Est-elle due au pilotage des IA-IPR, à l'enseignement des professeurs de spécialité arts plastiques, aux choix personnels des élèves, à des préjugés liés à chacun des deux sujets, à toutes ces raisons en même temps ? Comment pouvons-nous équilibrer le choix des candidats entre le sujet A et le sujet B ? Des arguments pourront être trouvés en approfondissant et nuanciant notre analyse qualitative dans la suite de ce rapport.

#### 4. Moyennes détaillées de la partie écrite à l'échelle académique

	Moyennes détaillées de la partie écrite					
	Académie de Nice			Académie de Corse		
	1 <sup>ère</sup> partie /12	Sujet A /8	Sujet B /8	1 <sup>ère</sup> partie /12	Sujet A /8	Sujet B /8
Session 2023	8,2	5,2	5,2	7,7	4,9	5,6
Session 2022	8,5	4,9	5	7,6	4,9	4,4
Différentiel	-0,3	+0,3	+0,2	+0,1	=	+1,2

Dans l'académie de Nice, les moyennes de la 1<sup>ère</sup> partie, du sujet A et du sujet B de l'épreuve écrite sont constantes sur les sessions 2022 et 2023.

Dans l'académie de Corse, les moyennes de la 1<sup>ère</sup> partie et du sujet A sont constantes sur les sessions 2022 et 2023. En revanche la moyenne du sujet B a nettement augmenté de +1,2 points.

#### 5. Moyennes détaillées de la partie orale à l'échelle académique

	Moyennes détaillées de la partie orale			
	Académie de Nice		Académie de Corse	
	1 <sup>ère</sup> partie : présentation d'un projet /12	2 <sup>ème</sup> partie : entretien /8	1 <sup>ère</sup> partie : présentation d'un projet /12	2 <sup>ème</sup> partie : entretien /8
Session 2023	8,8	5,5	9,2	5,7
Session 2022	8,7	5,4	8,6	6,4
Différentiel	+0,1	+0,1	+0,6	-0,7

Dans l'académie de Nice, les moyennes de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve orale sont constantes sur les sessions 2022 et 2023.

Dans l'académie de Corse, la moyenne de la 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve orale augmente de +0,6 points, tandis que la moyenne générale de la 2<sup>ème</sup> partie baisse de -0,7 points entre les

sessions 2022 et 2023. Dans l'académie de Corse, l'augmentation et la baisse de chacune des parties de l'épreuve orale se compensent et aboutissent à une moyenne générale de la session 2023 équivalente à celle de 2022.

## 6. Organisation académique de l'épreuve orale et écrite

Un vade-mecum pour l'organisation de l'épreuve orale et écrite terminale d'enseignement de spécialité arts plastiques a été largement diffusé par les DEC et l'IA-IPR d'arts plastiques dans les académies de Nice et de Corse. Néanmoins, il reste nécessaire que les professeurs de spécialité arts plastiques vérifient et indiquent aux chefs de centre d'examen les points suivants, chaque année, avant le déroulement des épreuves du Baccalauréat :

### Partie écrite de l'épreuve :

Attention, la correction de cette épreuve n'est pas dématérialisée. **Les candidats composent sur des copies du modèle EN. En plus des copies d'examen et du papier brouillon, les candidats disposeront de 3 feuilles blanches A4 papier machine (75 à 80 g).**

Dans chaque centre, l'enseignant d'arts plastiques est présent pendant l'épreuve en tant que professeur ressource, non pas pour surveiller, mais pour répondre aux questions des surveillants relatives à l'organisation de l'épreuve (par exemple : utilisation des feutres, crayons de couleur, ciseaux, colle, scotch, etc...).

Pour éviter des confusions dans la distribution des copies d'examen non dématérialisées, il serait préférable que tous les candidats d'EDS arts plastiques, scolaires, CNED et individuels, soient regroupés dans les mêmes salles d'examen afin qu'ils composent sur le même format de copies non dématérialisée.

### Partie orale de l'épreuve :

La salle d'examen requise pour la partie orale de l'épreuve d'EDS arts plastiques doit présenter un bon éclairage, des murs de couleur neutre et uniforme, sans documents textuels ni visuels affichés. De plus, cette salle doit se situer au calme dans le lycée. Il n'est pas nécessaire que la salle d'examen soit une salle spécialisée d'arts plastiques. En revanche, il est nécessaire qu'elle soit suffisamment grande pour regrouper en son centre un îlot de tables afin que chaque candidat puisse y déposer ses réalisations plastiques, son carnet de travail ainsi que son dossier dans de bonnes conditions, tout en lui permettant de circuler autour.

**Au cours de l'examen, le candidat est responsable du matériel informatique requis et de son bon fonctionnement.** Ce n'est pas au centre d'examen de le lui fournir.

## 7. Les candidats

De manière unanime, les bilans des professeurs d'enseignement de spécialité arts plastiques signalent des candidats majoritairement stressés au regard des charges cumulées du moment : épreuves du bac, opérations liées à Parcoursup, entretiens d'entrée dans des écoles supérieures d'art, etc.

Les niveaux de préparation des candidats par le CNED sont particulièrement inégaux et, de manière récurrente, ces candidats connaissent mal, voire pas, les attentes des épreuves.

	Moyennes nationales /20	Moyennes académie de Nice /20	Moyennes candidats CNED académie de Nice
	Session 2023	Session 2023	Session 2023
Partie écrite	12,74	13,3	11,19
Partie orale	14,44	14,4	11,91
Total	13,59	13,85	11,58

Malgré leurs efforts, la moyenne générale de l'épreuve écrite et orale terminale de spécialité arts plastiques des candidats CNED est plus faible, avec un écart de - 2,27 points par rapport à la moyenne des candidats suivant l'enseignement de spécialité arts plastiques en lycée dans l'académie de Nice. Plus précisément, ces candidats CNED ont des moyennes générales pour la partie écrite inférieure de - 2,11 points et pour la partie orale de - 2,49 points.

Les DEC des académies de Nice et de Corse ont veillé à organiser l'épreuve orale une semaine après l'épreuve écrite ce qui est appréciable pour le bien-être et les révisions des candidats.

Néanmoins, les professeurs de spécialité arts plastiques constatent que les dates des épreuves de spécialité posent plusieurs problèmes pour les candidats :

- Au mois de mars, absence prolongée des enseignants de spécialité arts plastiques durant les 3 semaines nécessaires au passage et à la correction de l'épreuve écrite et orale.
- Chevauchement des épreuves du baccalauréat avec la préparation des portfolios des élèves pour l'orientation en écoles supérieures d'art et pour Parcoursup.
- Après les résultats des épreuves de spécialité, désengagement des élèves qui ont le sentiment d'être en fin d'année scolaire.
- Démotivation ou excès de confiance des élèves de terminale pour la préparation du Grand oral en raison de leurs résultats d'épreuve de spécialité.
- Une année scolaire trop déséquilibrée : 6 mois de préparation en urgence des élèves pour la méthodologie de l'épreuve écrite déclinée en trois activités différentes, ainsi que pour le projet abouti à visée artistique de chaque candidat.
- Difficultés pour les professeurs de spécialité à préparer tous les élèves aux attendus de l'examen dans un tel calendrier.
- La comparaison avec la situation de la session 2022 dont les épreuves se sont déroulées en mai ne joue pas en faveur du mois de mars.

Pour toutes ces raisons, les professeurs de spécialité arts plastiques souhaiteraient que les épreuves soient reportées au mois de juin afin de préparer les élèves dans de bonnes conditions.

## 8. Les jurys

De manière tout aussi unanime, les professeurs d'enseignement de spécialité arts plastiques étaient soucieux de bien faire mais stressés par la correction des copies, à laquelle s'ajoute sur la même période les déplacements vers différents centres d'examen pour l'épreuve orale et vers les deux commissions d'entente et d'harmonisation.

Par ailleurs les professeurs d'enseignement de spécialité arts plastiques regrettent que les élèves n'aient accès sur Cyclades qu'à leur moyenne générale de l'épreuve écrite et orale terminale. Ils souhaiteraient qu'à l'avenir la note de la partie écrite et celle de la partie orale

soient également enregistrées et publiées sur Cyclades. Car cela occasionne une recrudescence de demandes de numérisation de copies par les candidats auprès de la DEC.

Dans l'académie de Nice et de Corse, la barre de 10 candidats par jour et par commission est fixée. Néanmoins, cette barre a quelquefois atteint 11 candidats, ce qui est plus difficile à gérer pour les membres de jurys. Selon les membres de jurys l'idéal serait un effectif de 8 candidats par jour et par commission. L'IA-IPR a pris en compte cette demande en expliquant qu'une barre à 8 candidats par jour augmenterait d'un jour la mission des membres de jurys et leur déplacement. De ce fait, cela empièterait sur leurs temps de correction de l'écrit et de repos. Par ailleurs, il n'y aurait plus aucun professeur de spécialité en réserve dans le département des Alpes-Maritimes.

Les membres de jurys trouvent que 15 minutes d'harmonisation est un temps trop court. Par ailleurs, ils demandent de prévoir un temps de rangement.

Les membres de jurys rappellent qu'il est possible pour le candidat de déposer les éléments de son projet abouti à visée artistique sur des tables, au sol, au sol contre un mur, contre une chaise, à condition de ne pas utiliser de dispositifs particuliers d'accrochage ni de présentation.

Seulement 5 professeurs de collège membres de jurys sont intervenus dans 6 commissions, sur 58 commissions au total. Ils sont donc intervenus dans 10 % des commissions. Ces professeurs de collège ont été mobilisés par l'IA-IPR. Car ils se préparent sérieusement à l'agrégation interne d'arts plastiques ce qui les forme aux objectifs, programmes, compétences et attendus de l'épreuve écrite et orale terminale d'enseignement de spécialité arts plastiques. Par ailleurs, comme les professeurs d'arts plastiques en lycée, ils ont été destinataires de tous les documents d'organisation et outils d'évaluation de l'épreuve orale du baccalauréat. De plus, l'IA-IPR organise depuis deux ans une réunion pour répondre à leurs questions et leur rappeler la bonne organisation de cette épreuve avant qu'elle ne débute. Enfin, deux de ces professeurs de collège avaient déjà assisté et évalué des oraux d'élèves de terminale spécialité arts plastiques. Les moyennes des commissions où ces professeurs ont été membres de jurys sont équivalentes aux moyennes des commissions des professeurs de lycée. Leurs commissions n'ont jamais obtenu les moyennes les plus basses de toutes les commissions dans chaque centre d'examen. Contrairement aux préjugés, ces 5 professeurs de collège membres de jurys n'ont pas fait baisser la moyenne de la partie orale de l'épreuve terminale d'enseignement de spécialité dans l'académie de Nice. L'année prochaine, il serait constructif que ces professeurs de collège, préparant le concours de l'agrégation et membres de jurys, puissent observer des cours de spécialité arts plastiques dans les lycées les plus proches de chez eux.

## 9. Bilan de la partie écrite de l'épreuve

### 9.1 Bilan de l'analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique

- Points forts :

**L'écrit des candidats est plus construit, organisé et argumenté. Les membres de jury et l'IA-IPR constatent que les élèves ont été bien préparés à l'épreuve et qu'ils en ont mieux compris la méthodologie qu'au cours de la session 2022.** Comme un docteur en biologie qui procède à une analyse sanguine pour établir un diagnostic, l'analyse méthodique des candidats relève d'une opération qui dégage certains éléments constitutifs des œuvres du corpus (cartel, constituants plastiques) et qui établit des relations qui leur donnent du sens

afin d'expliquer l'axe de travail de la consigne. L'analyse méthodique ne se contente pas d'une description de ces éléments. Les candidats doivent dépasser cette approche descriptive pour effectuer une analyse avec recul critique. Les œuvres du corpus se relient principalement aux questionnements plasticiens et artistiques interdisciplinaires des programmes. Des candidats appliquent une méthodologie d'analyse qui aboutit à la formulation d'une problématique, sous la forme d'une phrase interrogative qui les engage dans une réflexion sur certains aspects de la création artistique, tout en tenant compte de l'axe de travail de la session 2023. Dans la première partie du sujet 2023, cet axe porte sur « la représentation et son rapport au réel ». Les candidats développent leur réflexion personnelle en l'étayant de deux ou trois œuvres du corpus et en élargissant leurs références à d'autres œuvres qu'ils ont choisies de manière justifiée, toujours en regard de l'axe de travail. Cette méthodologie est comprise et appliquée par les candidats. Elle les conduit à rédiger une introduction problématisée qui annonce un plan en deux ou trois parties correspondant à des axes de réflexion différents. Le développement est axé sur ces deux ou trois parties qui questionnent le sujet en croisant l'analyse des œuvres du corpus à d'autres œuvres choisies avec pertinence par les candidats. Cette analyse s'appuie sur une sélection de caractéristiques des œuvres reproduites, qui peuvent être plastiques, techniques, procédurales, iconiques, sémantiques, symboliques, et qui argumentent les axes de réflexion du développement. La conclusion synthétise le développement et ouvre sur un autre questionnement, une autre problématique, une autre œuvre ou une citation d'artiste.

Nous vous invitons à consulter au préalable le sujet du baccalauréat arts plastiques de la session 2023 en cliquant sur ce lien :

<https://www.pearltrees.com/s/file/preview/294677018/23%20AAPME1.pdf?pearlId=515804898>

Exemple d'une copie de candidat :

« Selon le philosophe Aristote, l'art est la capacité humaine à imiter la nature, ou, en d'autres termes, à représenter le réel. Mais cette conception issue de l'Antiquité grecque a évolué avec l'histoire. **Quel est donc le rôle du rapport au réel dans notre perception d'une représentation ?** Pour répondre à cette question, nous étudierons quatre œuvres issues de diverses périodes : *Le Cycle des Nymphéas* du musée de l'Orangerie de Claude Monet, le tableau *Amandier en fleurs* de Vincent Van Gogh, un tableau *Sans titre* de Joan Mitchell, et l'œuvre *The Dreadful Details* de Éric Baudelaire. **Dans un premier temps, nous nous intéresserons à l'influence des grands bouleversements de l'histoire des arts dans la conception de la représentation et du rapport au réel. Ensuite, nous verrons que le rapport d'échelle a un rôle important notamment dans les œuvres monumentales. Pour finir, nous étudierons le geste de l'artiste et son rapport au réel.** »

Commenté [CH1]: La problématique

Commenté [CH2]: Choix des œuvres

Commenté [CH3]: Annonce du plan en trois parties

Commenté [CH4]: Introduction

Tout d'abord, une représentation s'appuie par définition sur un **réfèrent** réel avec lequel elle a nécessairement un **écart** qui peut avoir une **valeur expressive**. Nous allons voir que la conception de ces notions a évolué, notamment à partir de XIXe siècle avec l'émergence de nouveaux mouvements artistiques. Premièrement, cette période est marquée par le japonisme, un intérêt grandissant des artistes pour l'art japonais. En effet, les japonais accordent peu de valeur aux estampes qu'ils envoient massivement en Europe. Ces estampes, ainsi que l'apparition en 1839 de la photographie, fait prendre conscience aux artistes d'une liberté dans le choix des **cadres** dont ils se privaient jusqu'alors. De plus, la photographie leur apporte la volonté de **représenter un instant**, de figer sur la toile l'impression créée par la **lumière** sur la nature. De là naît l'impressionnisme, dont *Le Cycle des Nymphéas* est un représentant. Dans cette œuvre, non seulement Monet représente son jardin d'eau de Giverny à plusieurs moments de la journée, en positionnant les panneaux selon les points cardinaux,

mais en plus l'éclairage zénithal de l'Orangerie fait de chaque instant une expérience unique de l'œuvre. L'artiste fait un **plan serré** sur l'étang, représentant les reflets de l'eau et appliquant ainsi les principes de l'impressionnisme. On observe aussi un cadrage similaire chez Van Gogh puisqu'il n'y a pas de repère spatial tel que l'horizon. On peut aussi noter l'utilisation d'une touche apparente caractéristique de l'impressionnisme et des mouvements qui en découlent. Un autre bouleversement est la remise en question de la notion de **mimésis**, c'est-à-dire d'**imitation** de la nature. Paul Cézanne, par exemple, dans ses nombreuses représentations de la *Montagne Sainte Victoire*, a eu de plus en plus tendance à synthétiser ce qu'il voyait par des formes géométriques, ouvrant ainsi la voie au cubisme. L'artiste Joan Mitchell a probablement été influencée par le cubisme, puisque la représentation de la réalité qu'elle fait dans son œuvre *Sans titre est décomposée en différentes formes anguleuses*. Enfin, l'**abstraction**, dont on peut voir en certaines œuvres de Monet les prémices de part des représentations proches du *All Over*, délivre l'art de toute notion de représentation. Par exemple, l'œuvre *Autumn Rhythm* de Jackson Pollock fait primer le **geste** de l'artiste, le dripping, sur le sujet. **Ainsi, plusieurs bouleversements ont successivement remis en cause la conception de la représentation et du rapport au réel au cours du XIXe et XXe siècles.**

La **monumentalité** est un outil important de la représentation, car elle instaure un rapport au réel à la fois par le **rapport d'échelle** et par le **sens**. En effet, la monumentalité se caractérise par des dimensions gigantesques et par une prestance due à une signification ancrée dans le réel, qui peut être religieuse, commémorative, etc. Premièrement, l'espace d'exposition du cycle des Nymphéas constitue un sanctuaire. En effet, l'utilisation de couleurs douces, le thème de la nature, l'invitation à la contemplation en font un lieu d'apaisement déconnecté de la réalité extérieure. De plus, le spectateur, entouré de panneaux gigantesques, incurvés de façon à ce que l'observation soit optimale, est supposé avoir l'impression de se trouver dans le jardin d'eau de Monet. Les dimensions des toiles amènent le spectateur à se déplacer et donc **créent un rapport au temps**. D'autres artistes choisissent des dimensions moins impressionnantes mais toujours plus grandes que la normale, c'est le cas de Joan Mitchell, qui représente ainsi un personnage presque à l'échelle humaine, créant ainsi une proximité avec le spectateur. Dans *The Dreadful Details*, les dimensions sont supérieures mais le cadrage plus large rend les personnages plus petits. Le thème est en rapport à une réalité dévastatrice, la guerre, et délivre donc un message fort. De plus, les **décor** utilisés et les moyens déployés sont en eux-mêmes gigantesques. Une œuvre comparable est l'installation *Sans titre* de 1994- 1995 de Barbara Kruger. Les deux artistes détournent respectivement l'image cinématographique et publicitaire et utilisent l'espace en tant que **décor** ou **installation** pour délivrer un **message politique**. De plus, la monumentalité de ces deux œuvres permet de renforcer leur **signification**. En revanche, certains artistes n'utilisent pas la monumentalité comme moyen de transmettre un message, mais plutôt d'interpeler le public avec des représentations gigantesques. C'est le cas de Claes Oldenburg, par exemple avec *Saw, sawing*, une gigantesque scie installée dans l'espace public. Le rapport d'échelle est double : avec l'objet représenté mais aussi avec l'espace et le spectateur. La monumentalité est donc un moyen de questionner le rapport au réel à travers la signification de l'œuvre mais aussi la notion de rapport d'échelle et la perception du spectateur.

Pour finir, le **geste** et la **technique** de l'artiste définissent aussi le rapport au réel de l'œuvre. Le geste de l'artiste est l'action réalisée par celui-ci, souvent avec un **outil** particulier, pour réaliser sa représentation. Ainsi, Monet utilise plusieurs outils qui visent à reproduire l'impression de la réalité pinceau, brosse, chiffon, etc. Ces **touches** sont apparentes, et la perception de l'œuvre est différente en fonction de la distance du spectateur. De près, la touche est très visible, la peinture est mise en valeur et l'œuvre tend vers l'**abstraction**. On

**Commenté [CH5]:** 1<sup>ère</sup> partie du développement : influence des grands bouleversements de l'histoire des arts dans la conception de la représentation et du rapport au réel. Usage du vocabulaire spécifique et des notions d'arts plastiques. Réflexion étayée sur des œuvres du corpus et élargie à des références d'autres œuvres du choix du candidat.

**Commenté [CH6]:** Phrase conclusive de la 1<sup>ère</sup> partie du développement.

**Commenté [CH7]:** Phrase conclusive de la 2<sup>ème</sup> partie du développement.

**Commenté [CH8]:** 2<sup>ème</sup> partie du développement : le rôle important, notamment du rapport d'échelle, dans les œuvres monumentales. Usage du vocabulaire spécifique et des notions d'arts plastiques. Réflexion étayée sur des œuvres du corpus et élargie à des références d'autres œuvres du choix du candidat. Le candidat donne du sens et des significations à son analyse.

peut donc la comparer avec les œuvres de Signac et Seurat, créateurs du divisionnisme. De loin, l'œil reconstitue la couleur par mélange optique, mais de près on peut percevoir chaque point. Van Gogh, lui, utilise un geste qui décrit la courbure des branches de l'arbre représenté dans *Amandiers en fleurs*. Chez Mitchell, la représentation du drapé en bas à droite s'approche de l'Action painting : on perçoit le geste rapide de l'artiste. L'utilisation des hachures rend compte de la transparence du matériau. Enfin, chez Eric Baudelaire la **technique photographique** renvoie à la réalité puisqu'il s'agit d'un processus chimique et optique instantané. En revanche, cette notion de réalité est contrariée par l'utilisation des décors de cinéma. On peut faire le même constat avec les *Untitled film stills* de Cindy Sherman la mettant en scène dans différents costumes. Ainsi, le geste et la technique utilisés ont leur importance car ils renvoient à une interprétation différente.

Pour conclure, la conception de la représentation est du rapport au réel évolue grâce à de nombreux bouleversements de l'histoire de l'art, et s'expriment principalement vis à vis du rapport d'échelle dans les œuvres monumentales et du geste de l'artiste qui se réfère à la réalité."

- **Points faibles :**

Certains candidats n'effectuent pas d'analyse méthodique, mais une analyse descriptive et comparative des œuvres du corpus sans tenir compte de l'axe de travail.

Presque tous les candidats tentent de formuler une problématique mais certains peinent à problématiser et ne font que paraphraser l'axe de travail sans en soulever les enjeux, ni les problèmes.

Le lexique spécifique des arts plastiques n'est pas maîtrisé par certains candidats. Au cours de la session 2023, cela a été le cas pour le questionnement plasticien de la représentation et son rapport au réel, ressemblance, mimésis, vraisemblance, valeur expressive de l'écart.

Certains candidats peinent à développer une réflexion sur la création artistique et ont tendance à restituer les cours qu'ils ont appris, sans recul critique.

Certains candidats manquent de références artistiques ou les plaquent sans cohérence avec des axes de réflexion.

Le développement de certains candidats ne s'organise pas selon des axes de réflexion et ne sont pas argumentés.

- **Conseils :**

Dès la classe de seconde, puis à nouveau en 1<sup>ère</sup>, planifier et expliciter les champs de questionnements, les questionnements et les notions aux programmes. Selon la stratégie pédagogique élaborée par l'enseignant pour construire le parcours de formation des élèves, prolonger, croiser et approfondir ces questionnements sur les deux années du cycle terminal. En terminale, enrichir plusieurs questionnements par l'ajout de repères et points d'appui.

Pour commencer, en classe de seconde, réactiver le lexique des arts plastiques acquis par les élèves en cycles 3 et 4 – [Les éléments du langage plastique](#) et [La diversité des pratiques au service du projet de l'élève](#). Puis, de la classe de seconde à la terminale entraîner les élèves à mémoriser, à comprendre et à appliquer le lexique spécifique des arts plastiques à partir des

**Commenté [CH9]:** 3ème partie du développement : Etude du geste de l'artiste et de son rapport au réel. Usage du vocabulaire spécifique et des notions d'arts plastiques. Réflexion étayée sur des œuvres du corpus et élargie à des références d'autres œuvres du choix du candidat.

**Commenté [CH10]:** Phrase conclusive de la 3<sup>ème</sup> partie.

**Commenté [CH11]:** Conclusion qui aurait pu s'ouvrir sur un autre questionnement artistique, ou une citation en lien avec la représentation et son rapport au réel.  
« [...] il n'en est pas moins vrai que la vie imite l'art bien plus que l'art n'imité la vie. » Oscar Wilde, *Le déclin du mensonge*, Editions complexe, 1986

questionnements aux programmes de cycle terminal. Rattacher ces questionnements à un lexique approfondi, à des œuvres, des artistes et des citations. À cette fin, travailler en classe renversée ou en classe mutuelle, pour que les élèves produisent progressivement leurs ressources pédagogiques grâce aux documents outils de Coraline Bihan [https://www.pearltrees.com/artsplastiques\\_nicecorse/arts-plastiques-en-lycee/id53118870/item515839391](https://www.pearltrees.com/artsplastiques_nicecorse/arts-plastiques-en-lycee/id53118870/item515839391) ou en s'inspirant de ceux de Pascal Renard [https://www.pearltrees.com/renard\\_arts\\_plastiques/pratique-artistique/id44278078](https://www.pearltrees.com/renard_arts_plastiques/pratique-artistique/id44278078)

Dès la classe de seconde et jusqu'en terminale, apprendre à problématiser les analyses d'œuvres une par une au départ, puis apprendre à problématiser les analyses comparatives, et enfin les analyses méthodiques d'un corpus d'œuvres. « Problématiser ce n'est pas discuter de son opinion ; problématiser nécessite de se situer dans un champ de questions intellectuellement légitimes. Il faut avoir des connaissances pour se poser des problèmes. Il n'y a de problème que sous un horizon de savoirs, qu'à partir de perspectives qui mettent ensemble ou excluent un certain nombre de données, qui permettent d'interroger, d'interpréter la réalité ou les faits sous une certaine lumière, sous un certain point de vue. Cet ensemble on l'appellera une problématique. »<sup>1</sup>

Dès la classe de seconde et jusqu'en terminale, apprendre à problématiser les questionnements et les notions aux programmes. « Problématiser [...] consiste donc à rechercher en quoi il y a problème aujourd'hui sur le plan de l'instauration ou de la perception des œuvres. Les problématiques peuvent avoir une coloration plastique, sémantique ou esthétique. »<sup>2</sup> « Ainsi, la problématique est d'abord mise au jour de questionnements au niveau du champ artistique, ce sera ensuite le choix de remettre une de ces questions en question dans le cadre d'une situation d'apprentissage. »<sup>3</sup>

Appliquer régulièrement la [méthodologie de l'analyse d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique de Fabienne Martinetti](#), et auto-évaluer la maîtrise de cette méthodologie grâce la [checklist de cette analyse](#) produite par les professeurs de l'académie de Nice.

Sauter une ligne entre l'introduction, les différentes parties du développement et la conclusion en veillant à la syntaxe.

Sauf indication contraire, compléter l'écrit par des croquis, schémas, collages, décalques d'éléments prélevés sur les documents.

## 9.2 Bilan du sujet A - Commentaire critique d'un document sur l'art

- **Points forts :**

La formulation du sujet A était explicitement en lien avec le questionnement transversal attendu de « L'artiste et la société - Faire œuvre face à l'histoire et à la politique ». Cela a pu mettre en confiance les candidats, ce qui expliquerait la hausse du choix de ce sujet A dans les deux académies au cours de la session 2023.

---

<sup>1</sup> Jean-Paul Falcy, Michel Tourneux, Jacques Lambert, Marc Legrand, Marc Buonomo, Patrice Allard, Bernard Veck, Simone Guyon, Guy Rumelhard, *In avant-propos, Questions, problème, problématique. La problématique d'une discipline à l'autre*, édition ADAPT, 1997.

<sup>2</sup> Bernard-André Gaillot, *ARTS PLASTIQUES, Éléments d'une didactique critique*, Paris, PUF, 1997.

<sup>3</sup> *ibid.*

L'écrit des candidats est structuré en une introduction qui définit les termes décorer et décor dans l'art. Les candidats contextualisent les éléments du document en reprenant des mots clés et en citant de courts extraits de la consigne et du document. Les candidats dégagent une problématique ainsi qu'un plan en lien avec la consigne du sujet A. D'ailleurs, la formulation du sujet qui opposait deux verbes d'action « Décorer ou combattre ? » a permis aux élèves de soulever une contradiction et de dégager plus facilement une problématique. Le développement explicite le document toujours en lien avec la consigne. Les candidats développent un propos « [...] sur la posture de l'artiste dans la guerre. » Ce développement leur permet de rédiger une critique personnelle, argumentée et étayée selon différents axes abordant la problématique et au moyen de références artistiques de leur choix. Les candidats ouvrent un débat sur l'art. La conclusion synthétise le recul critique des candidats. Il est important que dans les différentes parties du commentaire, introduction, développement et conclusion, les candidats reprennent à bon escient des mots clés et de courts extraits de la consigne et du document sur l'art afin d'étayer leurs propos.

### Exemple :

Dans l'introduction, le candidat définit les termes décorer et décor : « Décorer : orner, agrémenter de décors ou de décorations un édifice, un appartement, etc. Garnir d'accessoires destinés à embellir ou à être un élément d'embellissement. Décor : ce qui sert à décorer, à embellir. Au théâtre et au cinéma, le décor est une représentation du lieu où se passe l'action. Il constitue un cadre un environnement. » Le candidat relève la connotation péjorative de ces termes dans la consigne et le document sur l'art de Pablo Picasso : « Décorer ou combattre ? » « [...] Non, la peinture n'est pas faite pour décorer les appartements. C'est un instrument de guerre offensive et défensive contre l'ennemi. ». Il constate également l'opposition du terme « Décorer » aux termes combattre et combat selon Pablo Picasso. Ce qui conduit le candidat à formuler la problématique « En temps de guerre, l'artiste peut-il combattre l'opresseur au moyen de ses œuvres d'art ? ». Ensuite, le candidat annonce un plan en deux parties « Guernica, est-elle une œuvre à la fois esthétique et de combat ? », « Le décor dans l'art peut-il manifester l'engagement politique d'un artiste ? ».

Dans la première partie du développement, le candidat étaye et argumente ses propos à partir de l'esthétique de l'œuvre *Guernica*, de Pablo Picasso qu'il analyse et contextualise historiquement en 1937, pendant la Guerre d'Espagne, et qu'il met en relation avec *Les Désastres de la guerre*, une série de quatre-vingt-deux gravures réalisées entre 1810 et 1815 par le peintre et graveur Francisco de Goya. Le candidat conclut sa 1<sup>ère</sup> partie en reprenant un extrait de la consigne et du document « Faire œuvre face à l'histoire et à la politique ». L'artiste « est en même temps un être politique, constamment en éveil devant les déchirants, ardents ou doux événements du monde, se façonnant de toute pièce à leur image ». Les choix esthétiques des artistes accroissent donc la valeur expressive de leurs œuvres afin de toucher davantage le public et de combattre l'opresseur.

Dans la deuxième partie de son développement, le candidat fait preuve de recul critique en questionnant le *Cycle des Nymphéas du musée de l'Orangerie*, que l'artiste Claude Monet a qualifié de « Grandes décorations » de l'Orangerie. Car elles offrent bien « l'illusion d'un tout sans fin » et « L'asile d'une méditation paisible ». Puis, le candidat contextualise le projet de cette œuvre en 1918, au lendemain de l'armistice de la première guerre mondiale, en tant que don de l'artiste Claude Monet à l'état et à la nation d'un véritable monument à la paix. Le candidat compare le *Cycle des Nymphéas*

du musée de l'Orangerie à des œuvres engagées du Street Artiste, Banksy, et ses neuf peintures sur le mur de séparation entre Israël et la Palestine réalisée en 2005. Parmi elles, il analyse l'œuvre *Beach Boys* qui peut être qualifiée par le public de décorative et politique à la fois. Car elle représente sous la forme d'un pochoir noir et blanc deux enfants jouant avec un saut de sable et une pelle. Tandis qu'au-dessus de leurs têtes, le mur de séparation en béton semble brisé et offre, en trompe l'œil, une perspective sur une plage paradisiaque en couleurs et d'apparence très réaliste.

Dans la conclusion, le candidat nuance ses propos en constatant que l'acte artistique de décorer et le décor dans l'art peuvent, à la fois, avoir une valeur péjorative et laudative. Il conclut que l'artiste peut à la fois créer des œuvres dont l'esthétique relève du décor et du combat face à l'histoire et à la politique.

- **Points faibles :**

Certains candidats n'ont pas construit leurs commentaires et paraphrasent le document sur l'art.

Certains candidats ne prennent pas position en développant un propos personnel, argumenté, nuancé et étayé afin d'attester d'un recul critique qui éclaire un possible débat en lien avec la consigne et le document du sujet.

Les œuvres citées par certains candidats ne sont pas justifiées en regard de la consigne et du document du sujet.

- **Conseils :**

**Encourager les élèves à choisir le sujet A qui n'est pas plus difficile que le sujet B, afin d'équilibrer les choix des candidats entre le sujet A et le sujet B.**

Entraîner les élèves au commentaire critique d'un document sur l'art progressivement de la seconde à la terminale, en assurant l'acquisition de la méthodologie dès la classe de première pour tous les élèves.

Appliquer régulièrement la [méthodologie du commentaire critique d'un document sur l'art d'Alain Murschel](#), IA-IPR de l'académie d'Orléans-Tours, et auto-évaluer la maîtrise de cette méthodologie grâce la [checklist du commentaire critique d'un document sur l'art](#) produite par les professeurs de l'académie de Nice.

### 9.3 Bilan du sujet B - Note d'intention pour un projet d'exposition

- **Points forts :**

Le candidat rédige sa note d'intention de manière synthétique, en deux pages, en définissant le terme décor « ce qui sert à décorer, à embellir. Au théâtre et au cinéma, le décor est une représentation du lieu où se passe l'action. Il constitue un cadre un environnement. » Sa note d'intention vise une exposition artistique et non pas de divertissement. Il explicite et donne à voir un projet d'exposition qui articule l'écrit à quelques schémas et croquis démonstratifs tout en visant la consigne du sujet :

« Votre projet doit :

- Respecter obligatoirement l'intégrité de l'œuvre du corpus,

- **S'inspirer du titre : « Décor ». »**

Le candidat justifie le choix d'une œuvre du corpus en regard de la consigne du sujet. Il présente ses intentions pour l'exposition de cette œuvre dont il respecte l'**intégrité**, c'est-à-dire, **l'état d'une œuvre qui demeure intacte, entière**. Par ailleurs, il peut problématiser sa note d'intention. Il donne un titre à l'exposition en s'inspirant du titre « Décor ». Il mobilise ses connaissances, ses expériences sensibles. Selon ses intentions, il peut exploiter en complément des œuvres de référence de son choix. Il justifie et argumente les conditions et modalités de présentation de l'œuvre en regard de la consigne du sujet. Il précise dans quel type d'espace ou de lieu, elle sera exposée. Il décrit le parcours du spectateur, son point de vue, son rapport aux œuvres et à l'espace. Il écrit sa note d'intention en prenant en compte des enjeux scénographiques dans son projet d'exposition. Si cela se justifie, il envisage des modalités de monstration et de diffusion de son exposition. Il conclut sa note d'intention pour un projet d'exposition en la reliant aux questionnements du programme portant sur les domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique.

• **Points faibles :**

**2/3 des candidats choisissent le sujet B car il s'appuie davantage sur les langages visuels (croquis, schémas). De plus, il leur semble que ce sujet leur offre plus de liberté. Contrairement à ce préjugé, le sujet B n'est pas plus facile que le sujet A.**

Les notes d'intention proposent une exposition de divertissement au lieu d'une exposition artistique.

Le terme décor n'est pas défini, ni maîtrisé par certains candidats qui ne parviennent pas à le questionner.

Certains candidats ne justifient pas le choix de l'œuvre du corpus en regard de la consigne du sujet.

La note d'intention est abordée selon un modèle général d'exposition inadapté à la consigne du sujet.

La note d'intention présente peu de croquis et de schémas.

L'intégrité de l'œuvre n'est pas respectée.

Les candidats interrogent essentiellement les éléments du dispositif de présentation, très rarement celui de la monstration, de la diffusion et de la médiation.

• **Conseils :**

Entraîner les élèves à la note d'intention pour un projet d'exposition progressivement de la seconde à la terminale, en s'assurant de l'acquisition de la méthodologie dès la classe de première pour tous les élèves.

Créer une galerie dans chaque lycée pour initier les élèves aux conditions et modalités d'exposition de leurs réalisations artistiques.

Monter un projet d'exposition avec un partenaire artistique et culturel mettant en regard des œuvres d'art et des réalisations artistiques d'élèves, soit au sein de la galerie du lycée, soit dans une structure artistique et culturelle.

Analyser collectivement les notes d'intention pour un projet d'exposition des élèves afin d'en co-évaluer la maîtrise méthodologique grâce à la [checklist de la note d'intention pour un projet d'exposition](#) produite par les professeurs de l'académie de Nice.

## 10. Bilan de la partie orale de l'épreuve

À l'issue de cette session 2023 du baccalauréat, il est nécessaire de continuer à harmoniser les pratiques d'enseignement et d'apprentissage afin de mettre les élèves dans une dynamique de projet personnel, ce qui les préparera mieux aux attentes de l'épreuve orale terminale d'enseignement de spécialité arts plastiques. À cette fin, les professeurs d'arts plastiques en lycée sont encouragés à varier leurs situations pédagogiques : ateliers de pratiques artistiques réflexives et diversifiées, projets collectifs et individuels, séquences d'arts plastiques ouvertes et exploratoires. Ne pas confondre le projet personnel de l'élève avec le projet d'enseignement du professeur. Éviter de proposer aux élèves uniquement des séquences, d'autant plus, si elles ne sont pas ouvertes, ni exploratoires. Car cela freine la maturation du projet abouti à visée artistique de l'élève qui est visé dans le cadre de l'épreuve orale terminale de spécialité arts plastiques.

### Evaluation de l'épreuve

La note de service définissant l'épreuve indique : « Le candidat est noté sur 20 points :

- la première partie est notée sur 12 points ;
- la deuxième partie est notée sur 8 points.

L'évaluation porte sur les compétences travaillées et les attendus de fin de cycle plus particulièrement mobilisés par la pratique plastique et artistique figurant au programme de l'enseignement de spécialité. L'oral prend appui sur le projet (réalisations et dossier) et sur le carnet de travail qui ne sont pas évalués en tant que tel. »

12 points sur 20 sont affectés à la première partie de l'épreuve : « présentation d'un projet ». Cette présentation repose sur trois éléments concrets soutenus par un « exposé » oral du candidat :

- un projet abouti ;
- un dossier qui documente ce projet abouti ;
- un carnet de travail. Le carnet de travail est, comme disposé par le programme, un « objet personnel ». Il témoigne en partie de la singularité de l'élève, de ses rencontres avec l'art, de sa relation à la pratique, etc. C'est un objet potentiellement riche de pratiques et d'approches sensibles, d'enthousiasmes comme de doutes, d'essais prometteurs comme d'erreurs, etc., qu'il faut accueillir dans l'épreuve avec curiosité et bienveillance sans, heureusement, l'évaluer/noter en tant que tel sauf à prendre le risque d'en réduire à terme la sincérité. **Le projet abouti et le dossier qui le documente sont profondément enracinés dans les composantes plasticiennes de la discipline et mobilisent les compétences travaillées afférentes à « Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive : " Expérimenter, produire, créer " ; " Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif " » Ces compétences plasticiennes conduisent à prendre en compte les diverses dimensions de la qualité plastique du projet abouti dans toutes les dimensions qui en témoignent. Les dimensions plastiques sont au cœur de l'épreuve et y feront l'objet d'une évaluation par positionnement de compétences, permettant de construire la note :**

- Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique.
- Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique.
- S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique.
- Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques.
- Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir.
- Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

De plus dans l'échelle indicative d'ajustement de la notation globale de la partie orale de l'épreuve, la pratique plastique, les savoirs faire, les qualités de la pratique plastique, la sensibilité et la singularité du projet abouti de l'élève sont clairement visées dans chacun des niveaux de cette échelle. **Cela atteste également de la prise en compte des compétences plasticiennes des candidats au cours de l'évaluation de cette épreuve.**

En conséquence, l'évaluation de l'épreuve se fonde sur des outils et méthodes d'évaluation par compétences communes :

- [FICHE SYNTHÈSE CONDUITE ÉVALUATION PAR PROFIL PARTIE ORALE](#)
- [FICHE 3 ECHELLE INDICATIVE AJUSTEMENT NOTATION GLOBALE PARTIE ORALE](#)
- [Grille d'évaluation indicative de la partie orale de l'épreuve terminale de spécialité arts plastiques](#)

#### Modalités de l'épreuve

- Préparation - 10 minutes

Le candidat dispose de 10 minutes de préparation pour disposer dans la salle d'examen, sans commentaires d'accompagnement, les éléments de son projet (réalisations plastiques et dossier) accompagné de son carnet de travail. Il est responsable de ces éléments qu'il doit transporter jusque dans la salle d'examen, sans aide extérieure. S'il dédie une partie de ce temps à la diffusion de captations de quelques réalisations ne pouvant pas être transportées ou d'extraits de productions strictement numériques ou vidéographiques, le candidat doit veiller à ne pas dépasser 5 minutes pour ces diffusions afin d'avoir encore du temps pour disposer dans la salle d'examen les éléments de son dossier. Le candidat peut déposer ces éléments sur des tables, au sol, au sol contre un mur, contre une chaise, à condition de ne pas utiliser de dispositifs particuliers d'accrochage ni de présentation.

Par ailleurs, il doit pouvoir transporter les éléments de son dossier sans aide extérieure.

- Durée de l'épreuve – 30 minutes

Le projet abouti présenté est constitué, en fonction de la nature de la démarche, **d'une ou plusieurs réalisations plastiques (dans ce cas, une sélection d'au maximum quatre)** et d'un dossier qui le documente.

- 1<sup>ère</sup> partie : présentation d'un projet – 10 minutes maximum

Le candidat présente **une ou plusieurs réalisations plastiques (maximum quatre)** et un dossier qui témoignent d'un **projet abouti à visée artistique**, issu du travail conduit dans le cadre de l'enseignement suivi en classe terminale. Ayant indiqué sommairement les

motivations du choix de ce projet parmi d'autres possibles, il en expose les **intentions**, la **démarche**, les **moyens** et les **processus mobilisés**. Il peut également nourrir sa présentation d'**expériences personnelles** comme de **rencontres** qu'il a pu faire avec la création artistique (œuvres, artistes, lieux de création, d'exposition, de conservation, etc.) **en s'appuyant, si besoin, sur des éléments de son carnet de travail**.

Les membres de jurys conseillent aux candidats de construire leur oral :

- Introduction avec présentation de son questionnement et de sa problématique.
- Développement avec la présentation de ses réalisations plastiques, de son dossier, de son carnet de travail
- Conclusion.

Au cours de cette présentation, il est conseillé au candidat de construire ses propos en s'appuyant sur son carnet de travail, les éléments de son dossier, sa ou ses réalisations plastiques, que lui seul peut manipuler.

- **2<sup>ème</sup> partie : entretien – Le temps restant**

L'entretien est conduit dans une **forme dialoguée** favorisant la **prise en compte conjugulée du projet présenté (réalisations et dossier) et du carnet de travail**. Il permet au candidat un **retour critique** sur le projet et sur la présentation conduite durant la première partie de l'épreuve. Le **jury l'invite à développer et à préciser sa réflexion quant aux partis pris et aux intentions artistiques, aux moyens et aux techniques plastiques mobilisés, ainsi qu'aux possibles influences et esthétiques ayant nourri son travail**. Il engage par ailleurs le candidat **à approfondir les liens qu'il établit avec sa culture plastique et artistique**. En appui sur le carnet de travail, l'entretien permet en outre une **meilleure compréhension de son parcours en arts plastiques et une appréciation plus fine de son engagement comme de sa sensibilité artistique**.

En tenant compte des notions, pratiques et questionnements du projet abouti présenté à l'oral par chaque candidat, les membres de jurys pourront l'interroger sur le lexique spécifique des arts plastiques suivant :

- **Notions** : forme, espace, lumière, couleur, matière, corps, support, outil, geste, temps, etc.
- **Pratiques plastiques bidimensionnelles** : dessin, peinture, collage, gravure, sérigraphie, lithographie, photographie, fresque, polyptique, etc.
- **Pratiques plastiques tridimensionnelles** : volume, sculpture, modelage, assemblage, installation, etc.
- **Image fixe**
- **Image animée** : vidéo, film, stop motion, dispositif multimédias, etc.
- **Création numérique** : traitement d'images et de sons, images de synthèse, réalité virtuelle, réalité augmentée, intelligence artificielle, etc.
- **Questionnements plasticiens** : la représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques ; diversité des statuts, pratiques et finalités du dessin ; rapport au réel : mimésis, ressemblance, vraisemblance et valeur expressive de l'écart ; la figuration et l'image, la non-figuration ; espace narratif, image figurative, rhétorique de l'image, autonomie de l'image, référent, abstraction, stylisation, symbolisation,

autoréférenciation ; propriétés de la matière, matériaux, matérialité, immatérialité, le réel comme matériau, matériaux artistiques et non-artistiques, valeur expressive de la matière, reconnaissance artistique de la matérialité et de l'immatérialité de l'œuvre : perception, réception, interprétation, dématérialisation ; présentation de l'œuvre, cadre, socle, cimaise, in-situ, ready-made, spectateur ; monstration, diffusion de l'œuvre, lieux, espaces, contextes, atelier d'artiste, espace d'exposition, mises en espace, mises en scène, scénographie, médiation, cartel ; l'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre, projet de l'œuvre, œuvre comme projet, intention, dessins préparatoires, inachèvement ; collaboration, co-création, etc.

- **Questionnements interdisciplinaires :**

Liens entre arts plastiques et architecture, paysage, design d'espace et d'objet ;  
Liens entre arts plastiques et cinéma, animation, image de synthèse, jeu vidéo, interfaces de leur diffusion et de réception, immersion interaction ;  
Liens entre arts plastiques et théâtre, danse, musique, théâtralisation, mise en espace, mise en scène ;

- **Questionnements transversaux :**

L'artiste et la société ; L'art, les sciences et les technologies, hybridation ;  
Mondialisation de la création, métissage.

Les membres de jurys constatent un glissement de l'épreuve vers la culture artistique. **Ils rappellent qu'il s'agit d'une épreuve de pratique et de culture plastiques.**

Les membres des jurys doivent éviter les questions « bloquantes ». Les questions des membres de jurys permettent au candidat de **développer** et de **préciser ses propos à partir de ce qu'il a dit et de ce qu'il a montré** pendant la présentation de son projet. Les questions des membres de jury engagent par ailleurs le candidat **à approfondir les liens qu'il établit avec sa culture plastique et artistique.**

Il est attendu que les candidats caractérisent leur pratique plastique en utilisant le vocabulaire spécifique et en l'articulant aux notions ainsi qu'aux questionnements au programme.

Nous conseillons aux candidats de faire référence à des œuvres d'art de leur choix et en lien avec leur projet. Ces références doivent être artistiques. Nous mettons en garde les candidats relativement aux références trouvées sur les réseaux sociaux qui ne sont pas toujours artistiques.

- **Le document de synthèse :**

Les membres de jurys demandent à faire **apparaître dans le document de synthèse le questionnement plastique de l'élève lié à son projet abouti à visée artistique.** Ils conseillent d'**ajouter les visuels des réalisations plastiques de chaque élève au verso de son document de synthèse.**

- **Projet abouti à visée artistique : réalisations plastiques et dossier**

Si le projet abouti à visée artistique est inapproprié et trop pauvre, la présentation du projet et l'entretien avec l'élève sont évalués selon les compétences de la [FICHE SYNTHÈSE CONDUITE ÉVALUATION PAR PROFIL PARTIE ORALE](#).

**Nous rappelons que le dossier fait partie du projet abouti à visée artistique. Il est obligatoire pour les candidats de le présenter le jour de l'épreuve.**

Les jurys manifestent une difficulté de prendre en compte les réalisations plastiques, le dossier et le carnet de travail dans la mesure où ils ne doivent pas les évaluer en tant que tels. Nous rappelons, pages 15 et 16 de ce rapport, que les compétences plasticiennes sont évaluées dans le cadre de l'épreuve et prennent en compte les qualités de la pratique plastique de l'élève. Les compétences plasticiennes dont attestent les réalisations plastiques, le dossier et le carnet de travail sont donc prises en compte dans **l'évaluation par compétence et dans l'échelle indicative d'ajustement de la notation globale de la partie orale de l'épreuve.**

Nous rappelons que « **Le dossier** documente le projet. Il comprend des éléments permettant de l'appréhender dans sa globalité comme dans sa dynamique. Par exemple : **sélection d'esquisses, de réalisations préparatoires, de photographies pouvant restituer une vue d'ensemble, de traces des évolutions ou des orientations prises ; documents ou échantillons témoignant de certaines caractéristiques plastiques ou des processus de travail ; captations de mises en œuvre ou des monstrosités** qui, notamment, ne peuvent être apportées le jour de l'épreuve, etc. **La forme et les données du dossier sont libres, dans la limite raisonnable de pouvoir être rassemblées et transportées dans un format du type « raisin » et de 5 cm d'épaisseur.**

Nous rappelons aux candidats que si leurs projets aboutis sont restitués sous la forme de vidéo, ils ne doivent pas confondre vidéo artistique et vidéo de restitution.

- **Le carnet de travail :**

Il est obligatoirement apporté par le candidat le jour de l'épreuve. C'est un **objet personnel** qui témoigne de la **diversité des projets et démarches, des réalisations abouties, inachevées ou en cours, des expériences, des rencontres et des références** ayant pu jaloner l'ensemble de l'année de terminale et que l'élève a décidé de retenir ou de valoriser. **La forme et les données matérielles du carnet de travail sont libres.**

Il est conseillé aux candidats d'utiliser le carnet de travail comme appui de la présentation de leur projet et de leur cheminement dans ce projet depuis le début de l'année scolaire.

#### **Conclusion pour réussir l'épreuve :**

- Outils conseillés : utiliser tout au long de l'année de terminale un portfolio numérique sur Pearltrees éducation dans lequel chaque candidat pourra créer une collection et déposer ses productions selon différentes modalités : textuelle, visuelle, audio, audiovisuelle, individuelle, collaborative, synchrone et asynchrone.
- Prendre du recul par rapport à sa pratique plastique.
- Ritualiser l'usage du carnet de travail afin qu'il soit bien développé au moment de l'épreuve orale : diversité de projets, processus de création, références artistiques, rencontres, etc.
- Varier les pratiques et la diversité des réalisations plastiques dans le dossier et le carnet de travail.
- Dégager les notions et les questionnements traités dans sa pratique plastiques.
- Définir un projet qui peut se décliner en 1 à 4 réalisations plastiques.
- Bien utiliser le carnet de travail lors de la présentation et l'entretien.
- Expliciter et montrer le cheminement de sa pensée en s'appuyant sur le processus créatif.

- Relier pratique plastique et culture artistique en s'appuyant sur les entrées du programme.
- Restitution plastique du projet abouti sous forme de carte mentale à mettre dans le dossier.
- Bien préparer l'oral en le construisant et en s'entraînant.
- Utiliser en cours avec tous les élèves la [FICHE SYNTHÈSE CONDUITE ÉVALUATION PAR PROFIL PARTIE ORALE](#) , la [FICHE 3 ECHELLE INDICATIVE AJUSTEMENT NOTATION GLOBALE PARTIE ORALE](#) et la [Grille d'évaluation indicative de la partie orale de l'épreuve terminale de spécialité arts plastiques](#) afin qu'ils comprennent les compétences visées au cours de l'épreuve.